

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE L'HONOR-DE-COS

### REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté

Le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de l'Honor-de-Cos.

Pendant la durée de l'enquête du 9 mai 2023 à partir de 9h au 9 juin 2023 à 17h inclus, le dossier d'enquête publique est consultable en mairie (Mairie de l'Honor-de-Cos 35, chemin du Four- 82 130 L'HONOR-DE-COS) aux jours et heures d'ouverture, à savoir du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et Samedi de 8h30 à 12h :

- sur support papier
- et sur internet 24h/24 à l'adresse suivante :  
<http://www.lhonordecos.fr>

Toute observation pourra être consignée sur le registre d'enquête papier ou envoyée par écrit au commissaire-enquêteur à  
Monsieur Jacques GAURAN, Commissaire-enquêteur -  
Mairie de l'Honor-de-Cos- 35, chemin du four - 82130 L'HONOR-DE-COS  
ou à l'adresse mail suivante [mairie@lhonordecos.fr](mailto:mairie@lhonordecos.fr)

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie :

- le mardi 09 mai 2023 de 9h à 12h,
- le lundi 15 mai 2023 de 14h à 17h,
- le mercredi 24 mai 2023 de 9h à 12h,
- le samedi 3 juin 2023 de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

A compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un mois pour transmettre au maire le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie et sur le site internet <http://www.lhonordecos.fr>

Le projet pourra éventuellement être modifié en fonction des observations du commissaire enquêteur, du public ou des personnes publiques associées.

Le dossier sera ensuite soumis à un vote du Conseil municipal pour son approbation.

Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de la mairie aux coordonnées suivantes :  
Mairie de l'Honor-de-Cos 35, chemin du Four- 82 130 L'HONOR-DE-COS